



Véhicule confié pour réparation à un garagiste et volé

Par **alaxal33**, le **15/09/2009** à **16:03**

Bonjour,

J' ai confié il y a 2 mois une voiture ancienne à un garagiste , pour effectuer des réparations
Celui - ci l' a ... " mise à l' abri " dans son garage , le temps d' effectuer la réparation ...
Il me téléphone , il y a une semaine en me disant de venir la récupérer ... quelques jours plus tard , je vais pour récupérer l' auto , qu' il avait mise dehors sous une bâche

son garage est situé dans une zone artisanale , et le " dehors " est situé derrière son garage , là ou il met les voitures qu' il a terminées ...
Je vais voir la voiture avant d' aller payer ... et là ... surprise ... plus de voiture ... !!!
Il est aussi surpris que moi , du vol qui a du avoir lieu la nuit précédente
Son assureur , à qui il a téléphoné , lui dit qu' il ne peut pas .. " couvrir " ce vol ... car la voiture n' était pas à l' intérieur !!!
Il est quand même à mon sens responsable du bien confié ???
Le garagiste , pour terminer , me dit de me débrouiller
Pour ma part , le véhicule ,(une opel GT de collection de 1971) n' est pas assuré par mes soins contre le vol ...
Que puis-je faire ???
Merci de votre aide